



LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°32 - décembre 2015



Chères Guzarguaises, Chers Guzarguois, Chers amis,

Les attentats terroristes sans précédent qui ont frappé notre pays, ce vendredi 13 novembre ont été un choc terrible pour chacune et chacun d'entre nous. Nos pensées vont naturellement vers les très nombreuses victimes, leurs familles et leurs proches. Notre commune s'associe pleinement au deuil national et à l'immense émotion de la Nation. Notre devoir est de rester solidaires et unis face à cette épreuve et de refuser l'inacceptable.

Lors de ce dernier trimestre 2015, une fois n'est pas coutume, notre territoire n'a pas été touché par des phénomènes climatiques. Le sud de la France a bien été frappé mais cette fois ce sont nos voisins du Var qui ont été gravement sinistrés. Cela nous rappelle qu'en matière d'aménagement de l'espace, ériger la densification urbaine en dogme, conduit à du tout béton totalement en opposition de phase avec la protection de notre habitat.

Concernant les faits marquants de notre commune, ce sont encore des travaux de réhabilitation et la culture communale et intercommunale qui sont à l'honneur, avec le démarrage du plan pluriannuel de rénovation de nos chemins communaux (deuxième phase 2015 pour le chemin de crête), ainsi que la rénovation de la plateforme sportive qui accueillera le nouveau terrain de tennis et le terrain multisports. Côté culture, je retiendrai notre traditionnelle sortie culturelle pour les aînés, cette fois-ci dans la magnifique Cité des Papes, au patrimoine éternel. L'inauguration de la Maison des Consuls – musée d'arts et d'archéologie, lors des Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre. Enfin, le concert en l'église de Guzargues dans le cadre des Rencontres avec les Musiques anciennes en Pic Saint-Loup. Ces deux derniers événements et bien d'autres sur le territoire, portés par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, traduisent son intérêt pour la culture et une dynamique d'ouverture avec la création artistique.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 15 janvier 2016 pour les vœux de la municipalité. En attendant je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour 2016.

Bonne lecture.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

La Guzarguaise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Vanessa Soury
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Enquête publique n° 4 du P.O.S	2
Animation, Culture,	3-4-5
11 novembre	5
Conseils Municipaux, CCFF-	6
Numéros utiles, écoles	7
Mairie, Agenda,	7
Annonces, CMJ, Info Paroisse	8

flashcode2.0



Flashez ce code avec
votre téléphone

Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez 107.fr sur votre mobile !

Sortie culturelle des aînés à Avignon



Quand les aînés Guzarguois visitent La cité des Papes

Encore, un beau succès pour cette nouvelle sortie culturelle dans la cité des Papes. C'est dans et autour de la vieille ville que les aînés ont découvert cette magnifique cité Papale. Cette journée ensoleillée en Avignon, a eu le mérite de grouper en une journée, la visite du palais, du Pont Saint-Bénézet et de la distillerie Manguin, sur l'île de la Barthelasse. Cette journée dense, il est vrai, a su offrir tourisme, culture et convivialité. En conclusion, une journée réussie et appréciée pour nos visiteurs.



Travaux

Signalisation au sol : Signalisation et emplacement handicapé, parkings mairie et arrêt de bus, stops

Voirie et rénovation de la plate-forme sportive : terrain de tennis et futur terrain multisports sont en cours de travaux



Mise en enquête publique du projet de modification n° 4 du P.O.S

ARRETE

ARTICLE 1

Il sera procédé à une enquête publique sur la modification du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Guzargues ;

ARTICLE 2

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et sera notifié à Monsieur le Préfet de l'Hérault ainsi qu'aux personnes publiques mentionnées à l'article L 123-13 du Code de l'Urbanisme.

Le POS est mis à jour sur les points suivants :

- Intégration des préconisations préfectorales relatives au risque d'incendie de forêt,
- Intégration des préconisations générales du SDIS de l'Hérault relatives à la lutte contre l'incendie et à la protection civile.

Les adaptations règlementaires suivantes sont également prévues :

- Nouvelle précision concernant les lotissements autorisés sous conditions en zone IINA (art. IINA1),
- Amélioration de la protection des zones NC et ND avec l'interdiction des exhaussements et dépôts de terre (art. NC2 et ND2).
- La réduction de la réservation sur les parcelles AM 115 et AM 177 en zone IIN A2 (déclassement des terrains en zone IINA 1 pour permettre la création de 3 lots constructibles à 1.000 m²) maintien de la réservation sur 1.791 m² pour la réalisation d'un équipement public avec intégration du cheminement piétonnier existant,
- Déclassement de la zone INA « Les Brebières » en zone IINA5,
- Modification du règlement de la zone IINA4 (réduction de la surface minimale de 3.000 à 1.500 m²).

En mairie de Guzargues pour une durée de 32 jours ouvrables, du 14/12/2015 au 25/01/2016 inclus.

ARTICLE 2

Madame Françoise FABRE, demeurant 6 Rue du Mas Lemasson à Montpellier a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

ARTICLE 3

Le POS modifié sera tenu en mairie de Guzargues, à la disposition des intéressés pendant toute cette période, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à savoir : lundi, mardi, jeudi de 8 H 30 à 12 H 00 et 13 H 30 à 17 H 30 et le mercredi du 13 H 30 à 18 H 30. La mairie sera exceptionnellement fermée du 21/12/2015 au 03/01/2016.

ARTICLE 4

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur sera ouvert par le maire de Guzargues et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Les intéressés pourront y consigner leurs observations. Ils pourront aussi les adresser par écrit en mairie de Guzargues au commissaire enquêteur, celui-ci les visera et les annexera au registre d'enquête.

ARTICLE 5

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les déclarations des intéressés les :

- Lundi 14/12/2015 de 9 H 00 à 12 H 00,
- Samedi 09/01/2016 de 9 H 00 à 12 H 00,
- Lundi 25/01/2016 de 14 H 00 à 17 H 00.

ARTICLE 6

Un avis d'enquête sera publié en caractères apparents 15 Jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé de même dans les 8 premiers jours de celle-ci dans les 2 journaux suivants :

- Midi Libre
- la Gazette

15 jours au moins avant le début de l'enquête, le même avis sera affiché sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie et le bulletin municipal de décembre 2015.

L'accomplissement de cette mesure de publicité fera l'objet d'un certificat en mairie.

ARTICLE 7

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Le commissaire enquêteur examinera les observations consignées ou annexées au registre.

Il établira ensuite son rapport sur le déroulement de l'enquête et rédigera des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou défavorables et transmettra l'ensemble de ces pièces dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête.

Le maire communiquera copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au Préfet et président du Tribunal Administratif.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie.

ARTICLE 8

Des copies du présent arrêté seront adressées au :

- Préfet de l'Hérault,
- Président du Tribunal Administratif de Montpellier,
- Commissaire enquêteur.

Sortie culturelle des Aînés

Comme chaque année, la commune propose une journée conviviale aux Guzarguois de plus de 70 ans. Une belle occasion pour eux de se divertir, rencontrer et échanger. Cette année destination la citée Papale d'Avignon.

Une journée chargée de culture et d'histoire et en plus ensoleillée qui a permis aux Guzarguois(es) de passer un agréable séjour.

Tout a commencé par un départ matinal de Guzargues en bus, à 08h00, après un café-gâteaux préparé par Claudine.

Arrivée en Avignon à 09h30. Visite guidée du Palais des Papes et du Pont Saint-Bénézet. où nous avons même entonné la célèbre chanson.. Déjeuner dans le vieux Avignon.

L'après-midi balade en petit train pour découvrir le centre historique d'Avignon, ensuite destination, la distillerie Manguin, sur l'île de la Barthelasse où tout le monde a pu effectuer des achats dans la fameuse distillerie, après dégustation !

Départ d'Avignon à 17h30, arrivée sur Guzargues à 19 H00.

Le Palais des Papes

Le Palais des Papes est le symbole du rayonnement de l'église sur l'Occident Chrétien au XIVème siècle.

Edifié à partir de 1335, en moins de vingt années, il est l'œuvre principalement de deux papes bâtisseurs, Benoît XII et son successeur Clément VI.

Le monument constitue le plus important palais gothique de l'Occident (15 000 m2 de plancher, soit en volume 4 cathédrales gothiques), et présente au visiteur plus de vingt lieux, théâtres d'événements au retentissement universel avec, notamment, les appartements privés du pape et leurs fabuleux décors de fresques exécutés par l'artiste italien Matteo Giovannetti.

Le pont Saint Bénézet:

Le pont Saint Bénézet, témoin majeur de l'histoire d'Avignon, est connu dans le monde entier grâce à la célèbre chanson. Construit à partir du XIIe siècle, il est plusieurs fois emporté par les crues du Rhône, et définitivement abandonné au XVIIe siècle. Il est classé Patrimoine Mondial par l'UNESCO.

D'après la légende, le pont a été édifié au XIIe siècle par un jeune berger du Vivarais, Bénézet, sur ordre céleste. Achievé en 1185, il constituait le premier passage sur le Rhône entre Lyon et la mer, le pont s'étire alors sur environ 900 mètres et compte quelques 22 arches.

Distillerie Manguin

Distillerie artisanale située au cœur des vergers de poiriers de l'île de la Barthelasse, espace vente-dégustation, visite guidée de la distillerie et vergers, possibilité de voir les bouteilles accrochées dans les arbres.

Lors de la visite guidée à la distillerie Manguin, découverte d'un savoir-faire, une technique de distillation ancestrale et artisanale la "double-passe". Toute une gamme de produits est proposée d'apéritifs (melon, pêche...), d'eaux de vie (poire Williams, cerise, prune, mirabelle...), de liqueurs (thym, lavande...), de crèmes (mûre, framboise...), de pastis et sa spécialité de Poires prisonnières en carafes ou magnums! Bonne dégustation aux aînés. Rendez-vous a été donné pour l'année prochaine.





Concert en l'église de Guzargues dans le cadre des Rencontres avec les Musiques anciennes en Pic Saint-Loup

Ce vendredi 9 octobre 2015 à 20h30, Guzargues accueillait, dans l'église Saint-Michel, un concert donné dans le cadre des Rencontres avec les musiques anciennes en Pic Saint-Loup.

Ce moment culturel, porté par la Communauté de communes du grand Pic Saint-Loup, visait à faire découvrir aux habitants de notre territoire le patrimoine architectural de grande qualité de nos villages, où les églises romanes notamment occupent une place de premier plan. A cet égard, tout naturellement, la magnifique église de Guzargues du XII^e siècle a été choisie.

L'artiste invité à Guzargues n'était autre que le luthiste Xavier Diaz-Latorre un des principaux artistes de l'ensemble Hespèrion XXI, conduit par le célèbre musicien catalan Jordi Savall. Le programme du concert a été consacré à divers compositeurs du Grand siècle, joués avec théorbe et vihuela.

L'organisation du festival était assurée par Philippe Leclant qui a créé, il y a plus de trente ans le Festival de Maguelone en relation avec les compagnons de Maguelone qui administrent le domaine du même nom, propriété de l'Evêché. Monsieur Leclant a également assuré pendant cinq années la direction de la Saison musicale de Saint-Guilhem le Désert en liaison, d'abord avec le père Gérard Alzieu, puis avec son successeur le père Gui Lauraire, et en coopération avec les sœurs du carmel St-Joseph.

Notre église était bondée, 80 personnes participaient à ce moment exceptionnel. Etaient présents entre autres le Président de la Communauté de communes, Alain Barbe, Madame Durand-Rambier vice-présidente déléguée à la culture et le maire, Pierre Antoine. Devant la tête d'affiche internationale, Xavier Diaz-Latorre, les places ont été vendues en 15 jours.



Inauguration et ouverture de la Maison des Consuls – musée d'arts et d'archéologie

Après plusieurs mois de travaux, la Maison des Consuls – musée d'arts et d'archéologie a rouvert ses portes aux Matelles et a été inauguré le 19 septembre 2015. Depuis 2003, la collection archéologique de la Maison des Consuls bénéficie de l'appellation « Musée de France ». Depuis 2010, le Musée est pris en charge par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, qui en assure la gestion et l'animation. C'est aussi un musée ouvert sur son époque, proposant une exploration de « l'œuvre » d'aujourd'hui, qui pourrait constituer le patrimoine de demain... Un nouvel espace, un nouveau nom... pour une nouvelle vocation !

Du 18 septembre au 20 décembre 2015, la Maison des Consuls présente l'exposition temporaire « Sphères sidérales : Métamorphose des clefs », autour des œuvres de l'artiste plasticien, peintre et sculpteur, Dominique Fajean. Il conjugue le passé et le présent en s'intéressant notamment à la clef en tant qu'objet et à la symbolique associée. Dominique Fajean a accumulé plus de 7 tonnes de clefs, il a commencé à exposer autour de ce sujet en 2003. L'exposition invite à découvrir le travail de l'artiste au travers de sculptures, dessins, photographies et œuvres monumentales.



Commémoration de la victoire et de la Paix du 11 novembre

Ce mercredi 11 novembre 2015

A eu lieu le dépôt de gerbe et la cérémonie célébrant le 98 ième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

C'est dans le cadre des commémorations officielles, afin de transmettre aux nouvelles générations le flambeau du devoir de mémoire, qu'une matinée de recueillement et de souvenirs a été organisée par la mairie et la Paroisse Sainte Marie du Salaison.

A cette occasion, un office religieux a eu lieu à 10 H 00. A l'issue de la cérémonie, la Municipalité a déposé une gerbe au monument aux morts dans l'église et l'ensemble des participants a observé une minute de silence.

C'est ensuite à la mairie que le maire a donné lecture du message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire. L'année 1916 est mise en relief, avec deux batailles qui hélas, marqueront à jamais les paysages français et les familles de millions de soldats : Verdun où sont tombés 700 000 soldats français et allemands ainsi que la Somme où les pertes ont atteint le million.

Les enfants ont lu un texte « Paroles d'enfants, vision de la guerre 14-18 » préparé par les classes de CM1 et CM2 avec Didier Guillaume leur enseignant.

Puis toutes les voix présentes se sont unies pour chanter la «Marseillaise».



Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du jeudi 8 Octobre 2015

- Approbation du compte rendu du 18 Juin 2015

Votés à l'unanimité

- Devis pour le prolongement du mur du petit bois,

Devis de la société MC Construction pour un montant de 8148 € HT

Votés à l'unanimité

- Devis pour divers marquages au sol (place handicapée, parkings et stops) et pour la peinture du terrain de tennis,

Devis de la société ARS signalisation respectivement pour des montants HT de 1279,80 € et 2296,86€

Votés à l'unanimité

- Convention pour la mise à disposition d'un Policier Municipal par la commune de Teyran,

Suite à un problème de forme la convention a été réécrite et prendra effet le 1er janvier 2016. Mise à disposition d'un policier municipal deux demi-journées par mois.

Votés à l'unanimité

- Syndicat Mixte Garrigues Campagne : rapport d'activité 2014 et modification des statuts.

Votés à l'unanimité

- Contrat de maintenance éclairage public, illuminations de Noël, devis intervention dépannage

Devis de l'entreprise Citéos respectivement :

-Total points lumineux : 152, entretien préventif, 1/4 du parc sera remplacé chaque année

3648 € HT / an, sera facturé au prorata sur 7 mois du 1er déc. 2015 au 30 juin 2016

-Prise en charge de nos guirlandes : 9 motifs sur mâts et 2 traversées

1 190 HT / an

- Intervention dépannage : 12 points à traiter

590 € HT

Votés à l'unanimité

- Questions diverses :

Le Maire, après l'avoir demandé au conseil, souhaite ajouter le point suivant :

-Demande de subvention auprès de notre Député, Madame Fanny Dombre Coste, du Conseil Départemental et de la CCGPSL, pour l'aménagement d'un espace paysager rue des Mazes

Votés à l'unanimité

-Mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) : 8 jeunes de 8 à 10 ans élus parmi les Guzarguois du CE2-CM1 et CM2 de l'école Assas-Guzargues. Vanessa Soury et Jean-Claude Gaud, sont en charge de la mise en place de ce CMJ.

Votés à l'unanimité

-Organisation de la fête des châtaignes à Guzargues, jeudi 15 octobre, par les enseignants des écoles maternelle et primaire et l'association des Parents d'Elèves (APE)

Votés à l'unanimité

CCFF

Ce vendredi 25 septembre 2015, les CCFF d'Assas et Guzargues présentaient le bilan des activités « patrouilles » de l'été à Guzargues. A cette occasion, un cocktail convivial a été organisé par les membres du CCFF. Étaient invités tous les volontaires d'Assas et Guzargues et les élus des deux villages.

Le bilan est le suivant :

Nombre de Bénévoles : 39 dont 10 Guzarguois bénévoles ayant patrouillé cette saison : 23, dont 6 Guzarguois.

Nombre de Jours de patrouilles : 25

Nombre de patrouilles : 48

Les principales actions ont été des interventions sur circulation interdite, des informations du public en forêt, des interventions sur feu interdit, l'interdiction des véhicules à moteur dans les massifs. Il est à noter que les CCFF sont régulièrement confrontés à la présence de motos et quads, pour lesquels ces recommandations restent souvent vaines.



- Mairie : 04 67 59 61 57
Fax : 04 67 59 54 70
- SAMU : 15 ou 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre de secours : 04 67 59 99 00
- Gendarmerie : 04 99 63 68 50
- CESML (électricité) : 04 67 66 67 66
- La Poste : 36 31
- SMGC (eau potable) : 04 67 79 51 67
- SMEA (assainissement individuel) :
04 99 61 46 00
- Communauté de Communes
Accueil : 04 67 55 17 00
Déchetterie : 04 67 55 33 12
Office de tourisme : 04 67 55 16 83
- Hérault transport : 0 825 34 01 34
- Allô service public : 39 39



Ce jeudi 15 octobre, l'équipe enseignante des écoles maternelle et primaire et l'association des Parents d'Elèves (APE) ont organisé la traditionnelle Soirée des Châtaignes, pour clôturer dans la convivialité la première partie de l'année scolaire. Pour la 1ère fois, à l'initiative des enseignants, soucieux de partager les événements festifs entre les deux villages, cette belle soirée s'est déroulée à Guzargues, sur notre belle place de la Mairie. Pendant que les châtaignes et les saucisses grillaient sur un beau feu de bois, les familles assadines et guzarguaises se sont retrouvées autour de la buvette tenue par l'APE, dans une ambiance très sympathique. Notre jardin d'enfants et son espace sécurisé ont été particulièrement appréciés par les parents et tous ont pu profiter de la douceur de cette soirée automnale. Un grand merci aux enseignants pour cette délocalisation à renouveler !

Mairie

- ☞ Pendant les vacances de Noël le secrétariat de mairie sera fermé du 21 décembre 2015 au 01 janvier 2016.
- ☞ Inscription sur les listes électorales : les Guzarguois qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent le faire au secrétariat de mairie si possible avant le 21 Décembre 2015.
- Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h00 13h30-17h30
Mercredi : 13h30-18h30
- ☞ Avis aux Artistes Guzarguois. Vous peignez, sculptez, créez et vous habitez la commune ou ses environs proches ? Nous envisageons de renouveler le salon des arts et de l'artisanat au printemps. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Vanessa Soury à la mairie au 0467596157
- ☞ Si vous souhaitez diffuser une annonce ou annoncer un événement dans la Guzarguoise, contactez la mairie au 0467596157

Agenda

• Elections Régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 en France Métropolitaine, Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Que prévoit la réforme ?

L'un des objectifs de la réforme territoriale est de clarifier le rôle de chaque échelon du territoire : commune, département, région.

La refonte de la carte des régions, qui passe de 22 à 13 en métropole, devrait permettre de donner un poids plus important à cet échelon, tant sur le plan géographique que démographique et économique.

Sept préfets préfigureurs sont chargés de la fusion des régions. Les noms provisoires des nouvelles régions sont les noms des régions fusionnées juxtaposés par ordre alphabétique, sauf pour la Haute et la Basse-Normandie qui deviennent la « Normandie » ainsi que pour le Centre qui devient « Centre-Val-de Loire ». Le chef-lieu provisoire des nouvelles régions sera déterminé par décret avant le 31 décembre 2015, sauf pour la région « Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine », pour laquelle la loi a disposé que le chef-lieu sera Strasbourg.

La loi prévoit que le nouveau conseil régional adopte, avant le 1er juillet 2016, une résolution unique dans laquelle il se prononce sur le nom définitif de la région, le chef-lieu définitif de la région, l'emplacement de l'hôtel de la région, les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la région, et sur le programme de gestion des implantations immobilières de la région.

• Noël des petits Guzarguois

vendredi 18 décembre 2015, à 18 H 00, salle de la Mairie

• Vœux de la Municipalité

Vendredi 15 janvier 2016 à 19h00 salle de la Mairie

Réponse souhaitée avant le 10 janvier 2015 via le bulletin d'inscription ci-joint.

• Déchetterie mobile à Guzargues (Chemin du Mas des Violettes), Calendrier 2016

8 et 9 avril, 1 et 2 juillet, 16 et 17 septembre

Association « Guzargues Country Dance »

Danse country, New Line et Irlandaise en ligne.
Les cours ont lieu tous les lundis salle de la mairie :
De 18 H 30 à 19 H 30 : Débutants
De 19 H 30 à 20 H 30 : Intermédiaires
De 20 H 30 à 21 H 30 : Avancés
Contact : 06 71 91 23 23

« La Pizza Grec »

Vous accueille tous les samedis, parking de la mairie de Guzargues, de 18h00 à 21h00, Pizzas à emporter. N° 0621001286

« TEO créatrice de bijoux à Guzargues »

Collection de colliers, bagues et autres objets décorés de pierres précieuses venant du monde entier. Des idées cadeaux ?
Contact : 06 61 40 26 85

« Ne jetez pas vos fèves des galettes des rois »

Je les collectionne depuis des années, j'en ai environ 3 000. Vous pouvez les amener à l'accueil de la mairie ou me contacter si vous le souhaitez au 06 21 36 63 27. Un grand merci. Madame RINGOT

« Vente, installation et contrat d'entretien de système de climatisation »

contact : Patrice PAUL : 04.67.02.10.47.
mail : relationclient@aeris34.fr

Guzargues Troc est sur Facebook

Pour communiquer avec Guzargues Troc, inscrivez-vous sur Facebook dès maintenant

Evelyne Poussard donne cours de couture et retouches

0601186839 evemerveillemoi.wix.com / evemerveille-moi

Tournée camion-épicerie PROXIVRAC tél 0627391580

lundi : 12h30 à 13h30 et jeudi : 14h00 à 15h00 Place du village.

Démarrage : lundi 23 novembre 2015

En plus de la tournée, et pour servir au mieux également les actifs, il est mis à votre disposition un site internet où les personnes pourront commander (mais pas payer leur panier), le paiement se fera au retrait des colis dans les points-relais qui ont bien voulu m'accompagner. Pour plus de détails, rendez-vous sur

www.proxivrac.com

Association MegustaGuz donne cours de danse

West coast Swing, dès le 2 décembre !

Tous les mercredis à partir de 19H15 Salle de la mairie
TEL : 0619082608 ou DEL.FLO@SFR.FR



Une nouveauté cette année : le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

L'un des souhaits du conseil municipal, partagé nous en sommes sûrs par nombre d'entre vous, est le « Bien-Vivre Ensemble à Guzargues », aussi nous avons décidé de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes : 8 jeunes de 8 à 10 ans élus ce mois-ci parmi les Guzarguois du CE2-CM1 et CM2 de l'école Assas-Guzargues. Ce CMJ a plusieurs buts : Donner la parole aux jeunes, développer leur sens de la responsabilité et de l'intérêt général, favoriser le goût de l'action collective et favoriser le dialogue et les échanges entre générations.

Chaque candidat a dû présenter son programme pour le village et les habitants et faire campagne. Puis les petits Guzarguois des trois classes ont voté pour élire leurs représentants pour deux ans. Vanessa Soury et Jean-Claude Gaud, conseillers municipaux réuniront les nouveaux élus pour un 1er conseil courant décembre. Ceux-ci se présenteront aux habitants lors des vœux de janvier. Nous en profitons pour remercier les enseignants pour l'intérêt et l'aide qu'ils ont apporté à la mise en place de ce CMJ.

INFO – PAROISSE

MESSES DOMINICALES :

A partir du 29 novembre une seule messe à TEYRAN
le Dimanche à 10h00

MESSES EN SEMAINE :

A partir du 09 décembre à 09h00

Mardi Guzargues

Mercredi Teyran

Jeudi Assas

Vendredi Teyran

Adoration 15h30 à 16h00, Chapelet à 16h00

CATECHISME

Il est toujours possible d'inscrire son enfant au catéchisme baptisé ou non

CM1 – CM2 : A.M.JEANJEAN – 04.67.70.22.84 –

amariejeanjean@gmail.com

CE2 – Cl; HARTMANN – 04.67.59.62.56

CP - D. CLEROUX – dcleroux@herault-tourisme.com

CE1 – M.RIFFAULT – 04.67.16.28.65

PERMANENCE DU PRETRE :

Mercredi de 9h.30 à 10h.30

Samedi de 9h.30 à 10h.30

Ou sur rendez-vous au 04.67.70.22.70 ou par mail :

paroisseteyran@free.fr

PERMANENCE DES LAICS : Jeudi de 18 h. à 19 h.

MARIAGES 2016 : Les demandes doivent être faites avant le 31 Décembre 2015

OBSEQUES : Prévoir la célébration le matin

MALADES – PERSONNES AGEES – HANDICAPEES :

Si vous désirez la visite du Prêtre, vous pouvez en faire la demande soit en mettant un mot dans la boîte aux lettres du Presbytère, soit par tél. 04.67.70.22.70